

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM ASNIERES 1 AVENUE D ARGENTEUIL 92600 ASNIERES SUR SEINE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mme Fatima AIT-ARAB, représentant de la société AAE COM S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 61 BOULEVARD DES BOURROCHES 21000 DIJON, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

AIT-ARAB Fatima

Nombre d'actions : 1 000

Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 06022 00020919202 78

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

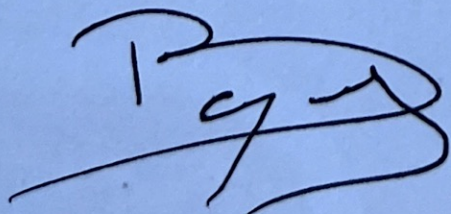
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 01 mars 2023

Le déposant *Fatima AIT-ARAB*
("lu et approuvé" + signature)

"lu et approuvé"



M Frédéric LACH
DIRECTEUR

01 41 16 16 82 / 06022@CREDITMUTUEL.FR

